

CLASSE D'EAU DE LA BIEVRE

SESSION 2

Bassin Versant de la Bièvre



Dans le cadre du Contrat Bièvre «Eau, Climat et Trame Verte et Bleue»



REOUVERTURE DE LA BIEVRE : RENAISSANCE D'UNE RIVIERE

5 juin 2021



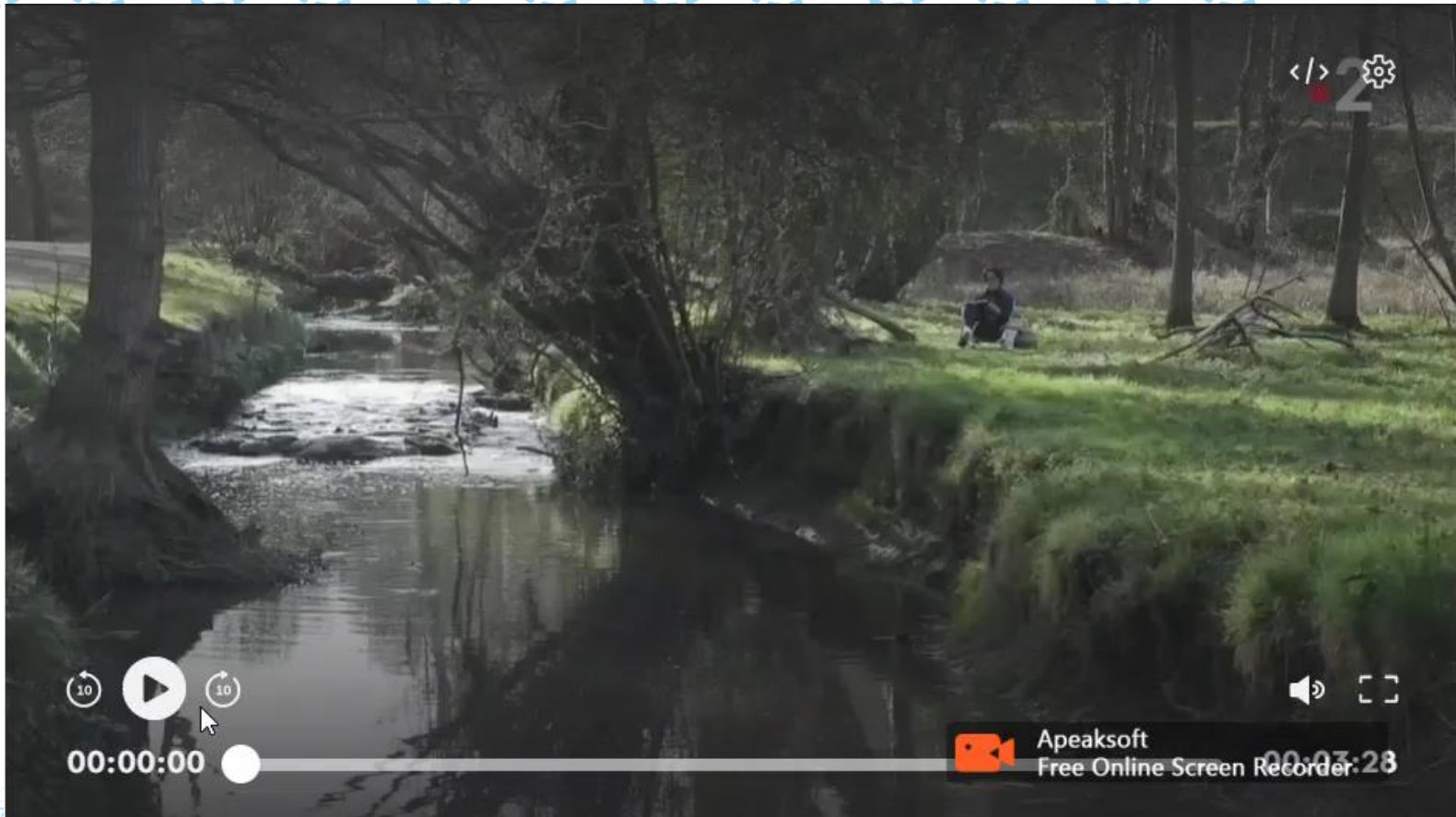
Réouverture de la Bièvre, avenue Flouquet à l'Hay-les-Roses.

1 – Introduction

Périmètre du SAGE de la Bièvre



1 – Introduction –

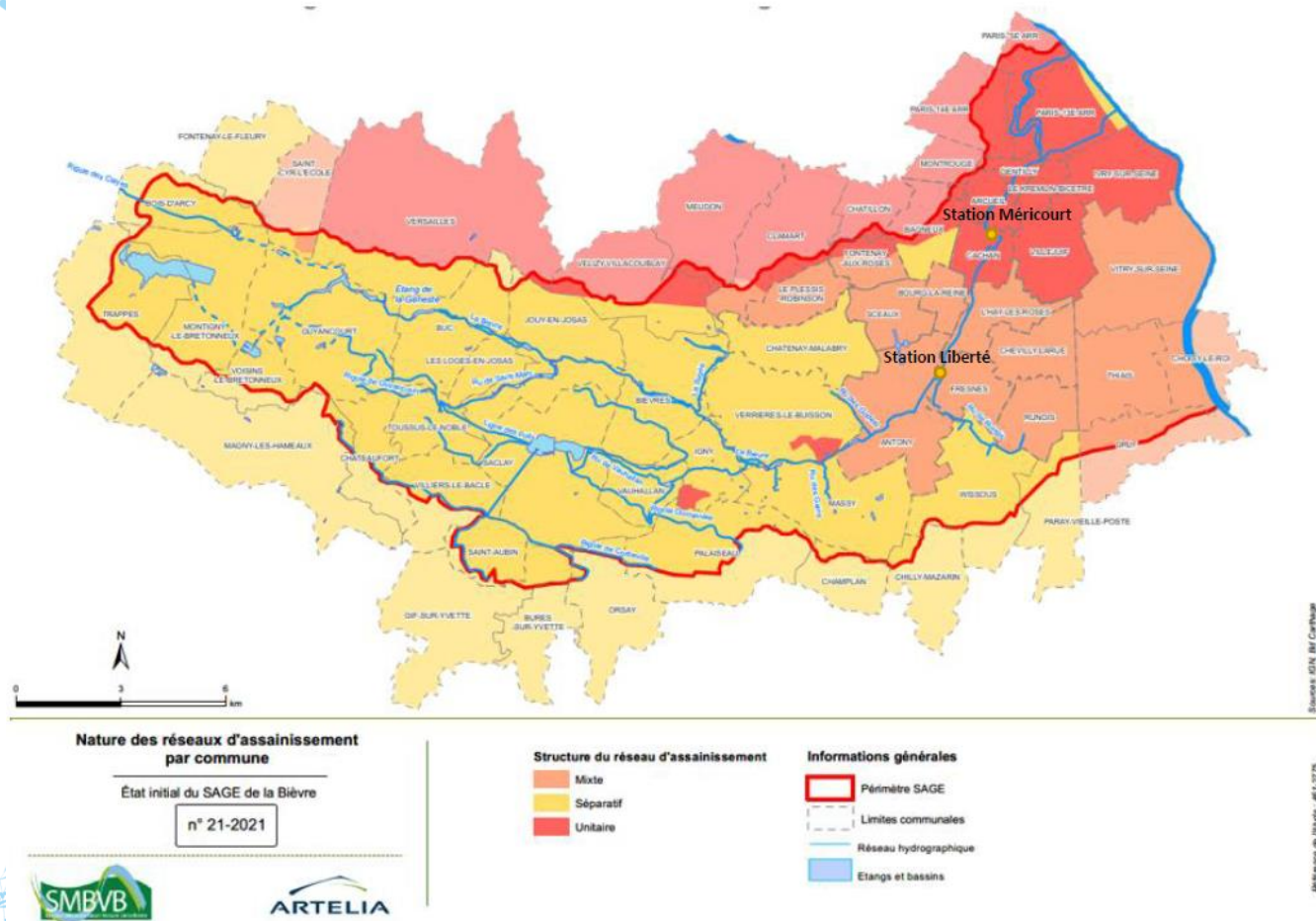


2 – Présentation du fonctionnement hydraulique de la Bièvre canalisée

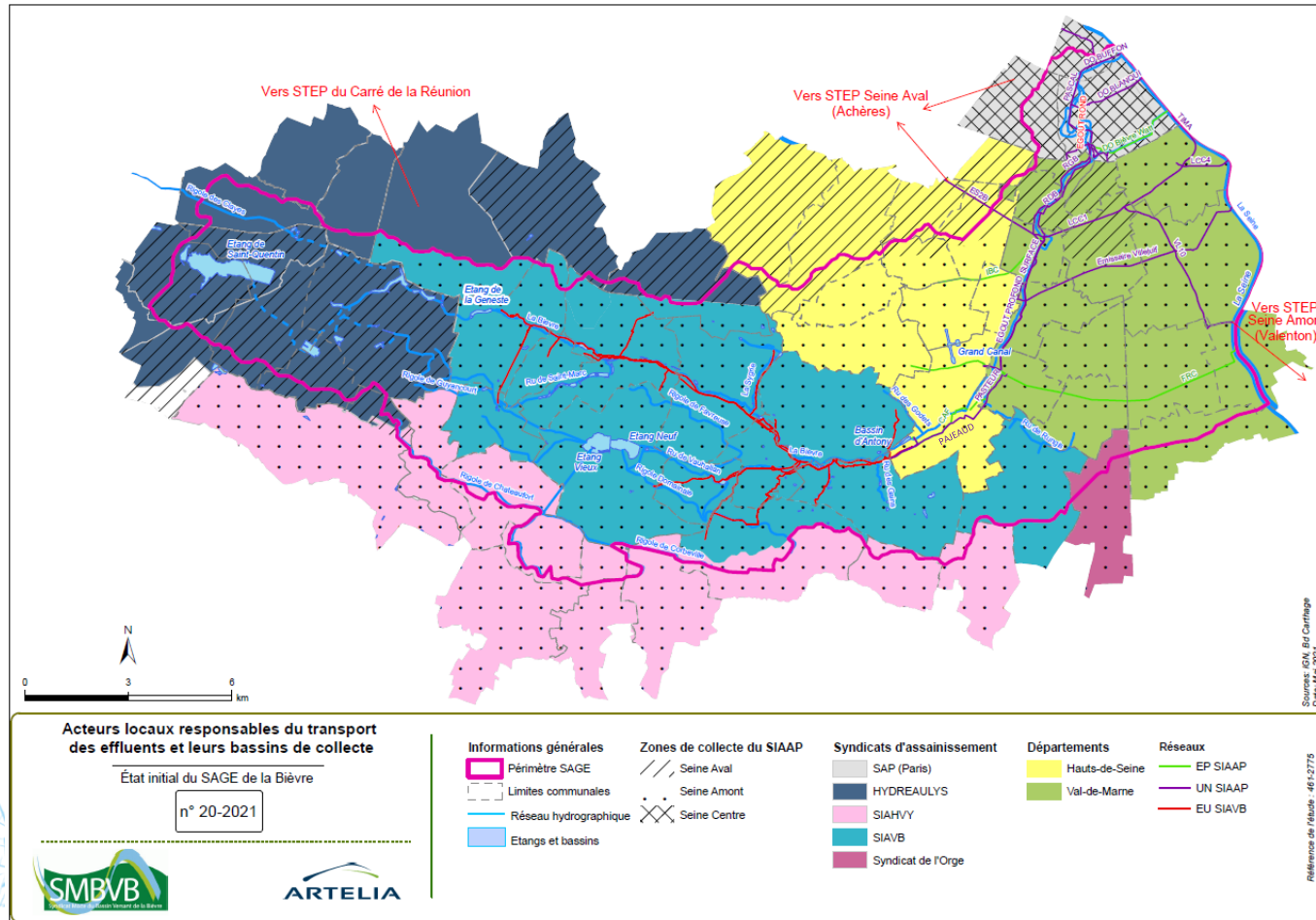
MME BONTEMPS

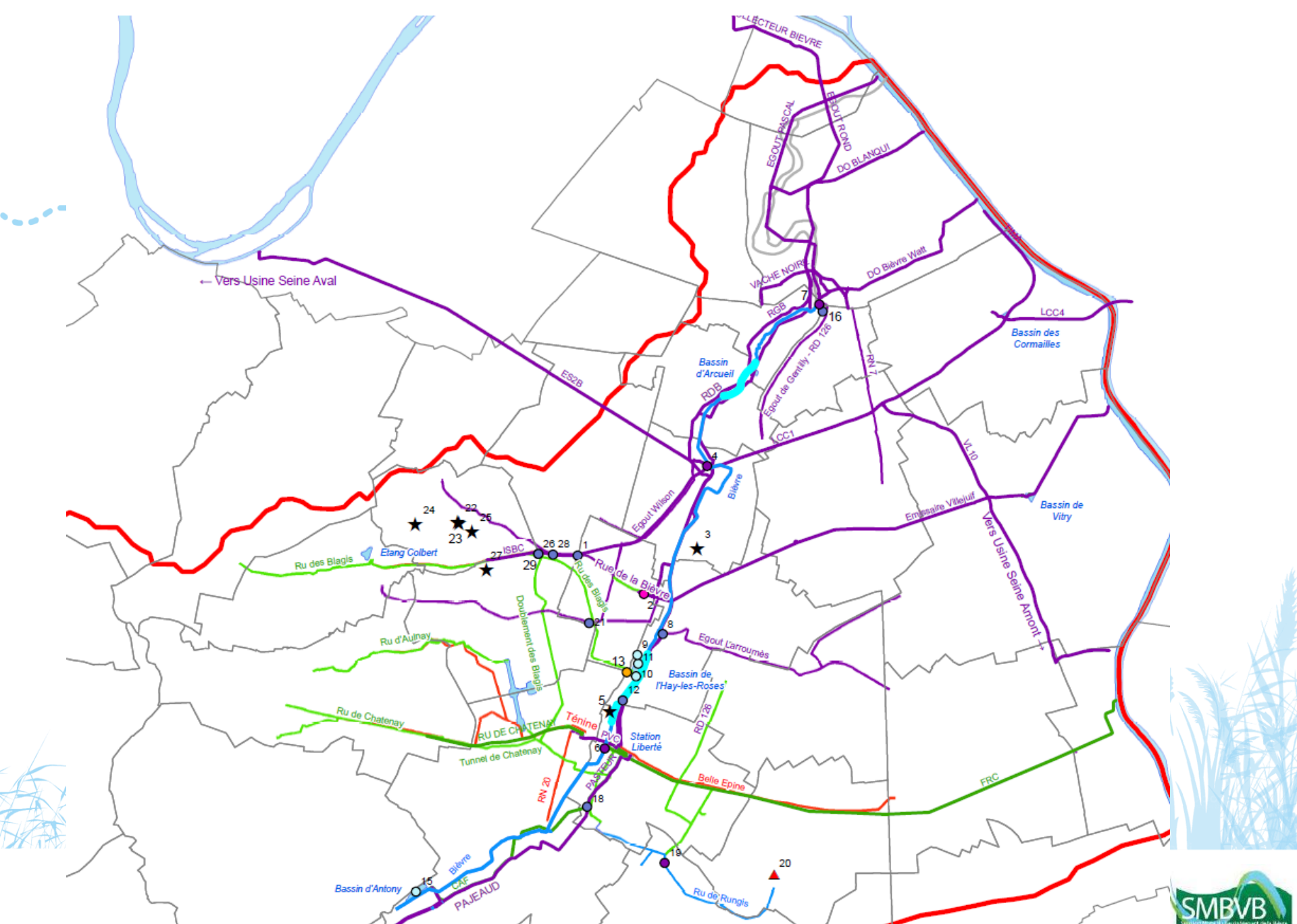
Chargée de mission « Contrat Bièvre Eau, Climat et TVB » au SMBVB

2 – Présentation du fonctionnement hydraulique de la Bièvre canalisée



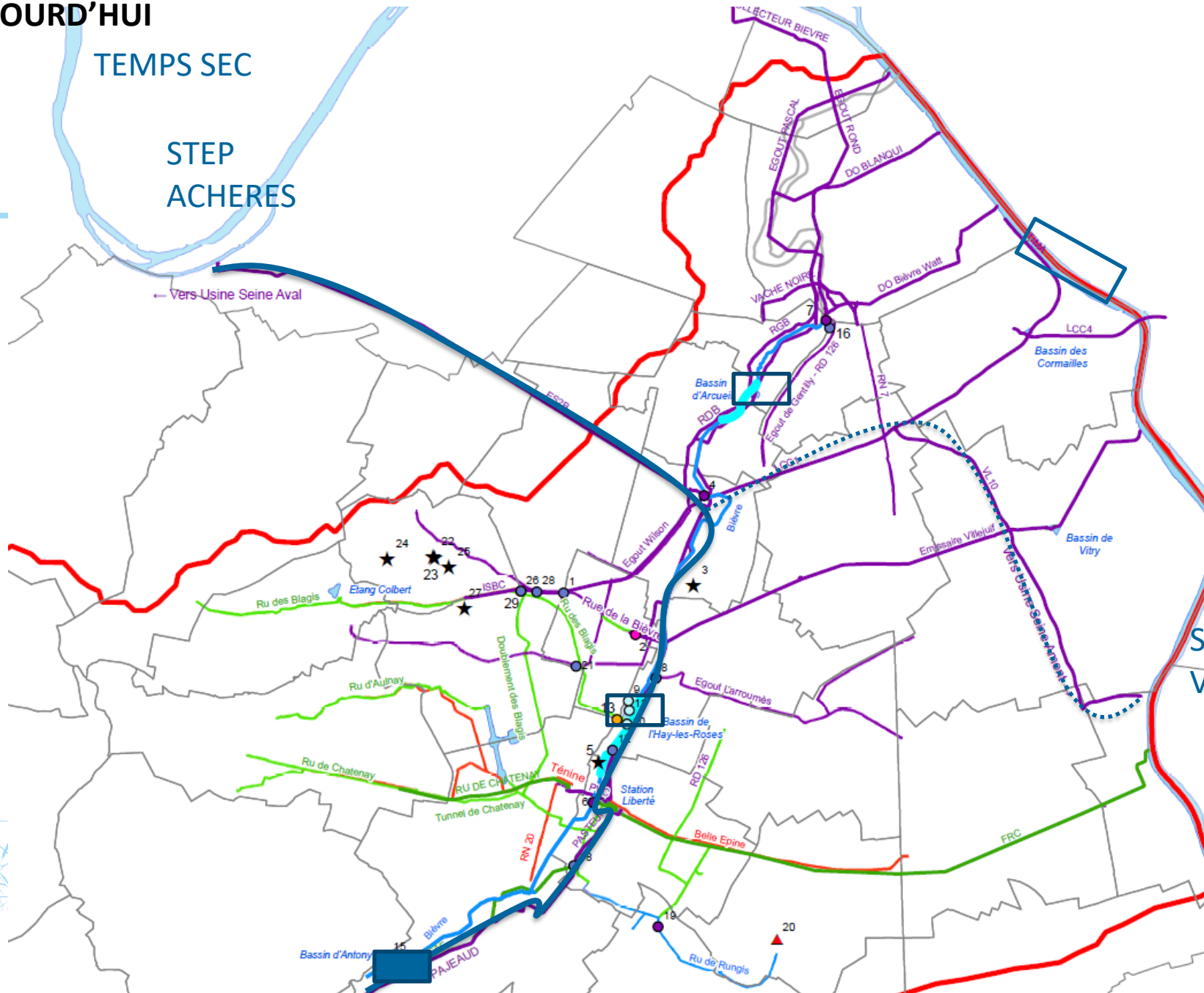
2 – Présentation du fonctionnement hydraulique de la Bièvre canalisée





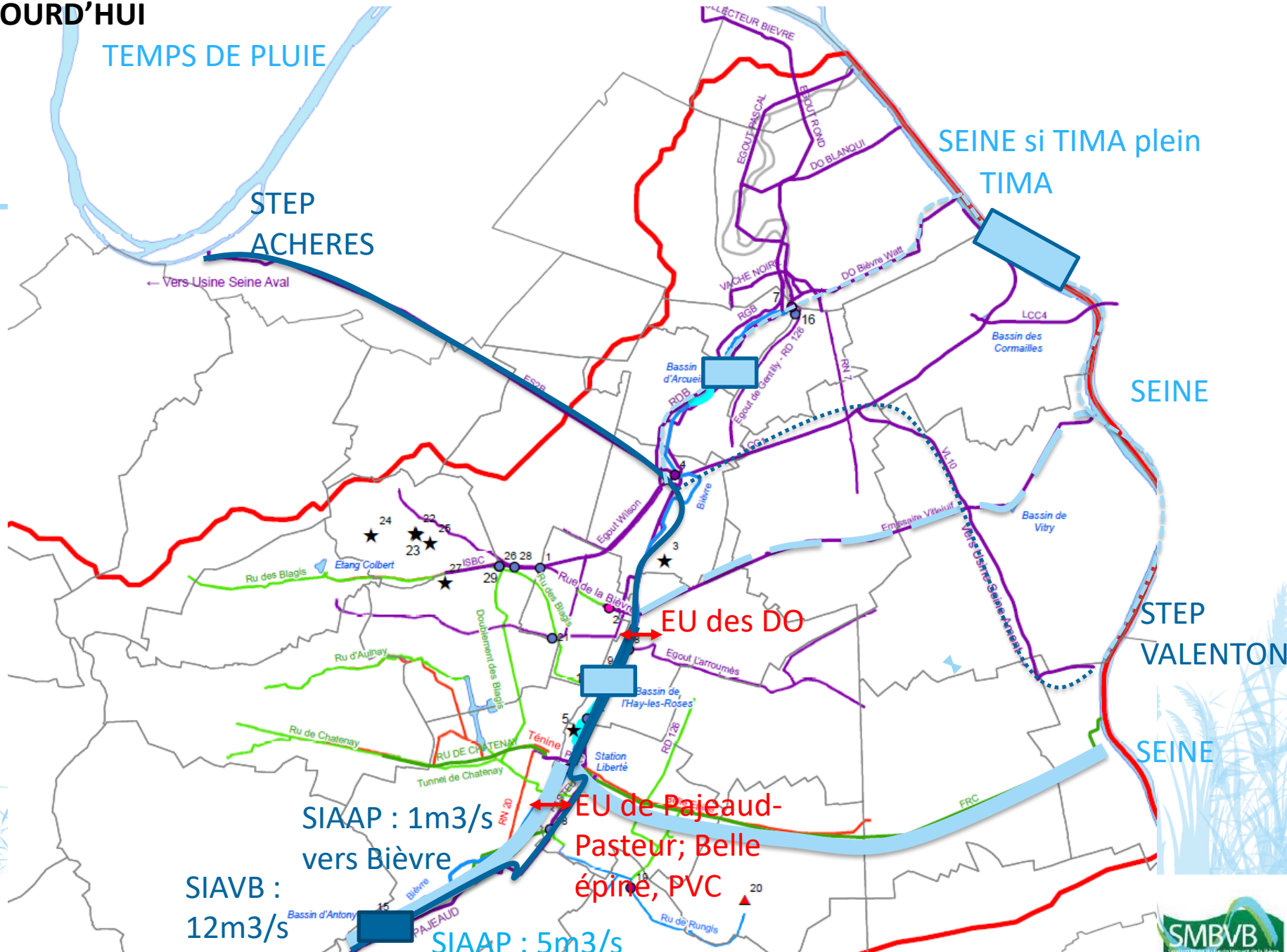
TEMPS SEC

STEP
ACHERES



STEP
VALENTON

TEMPS DE PLUIE



SEINE si TIMA plein
TIMA

SEINE

STEP
VALENTON

SEINE

STEP
ACHERES

EU des DO

EU de Pajeaud-
Pasteur; Belle
épine, PVC

SIAAP : 1m3/s
vers Bièvre

SIAVB :
12m3/s

SIAAP : 5m3/s
vers EP



TEMPS SEC

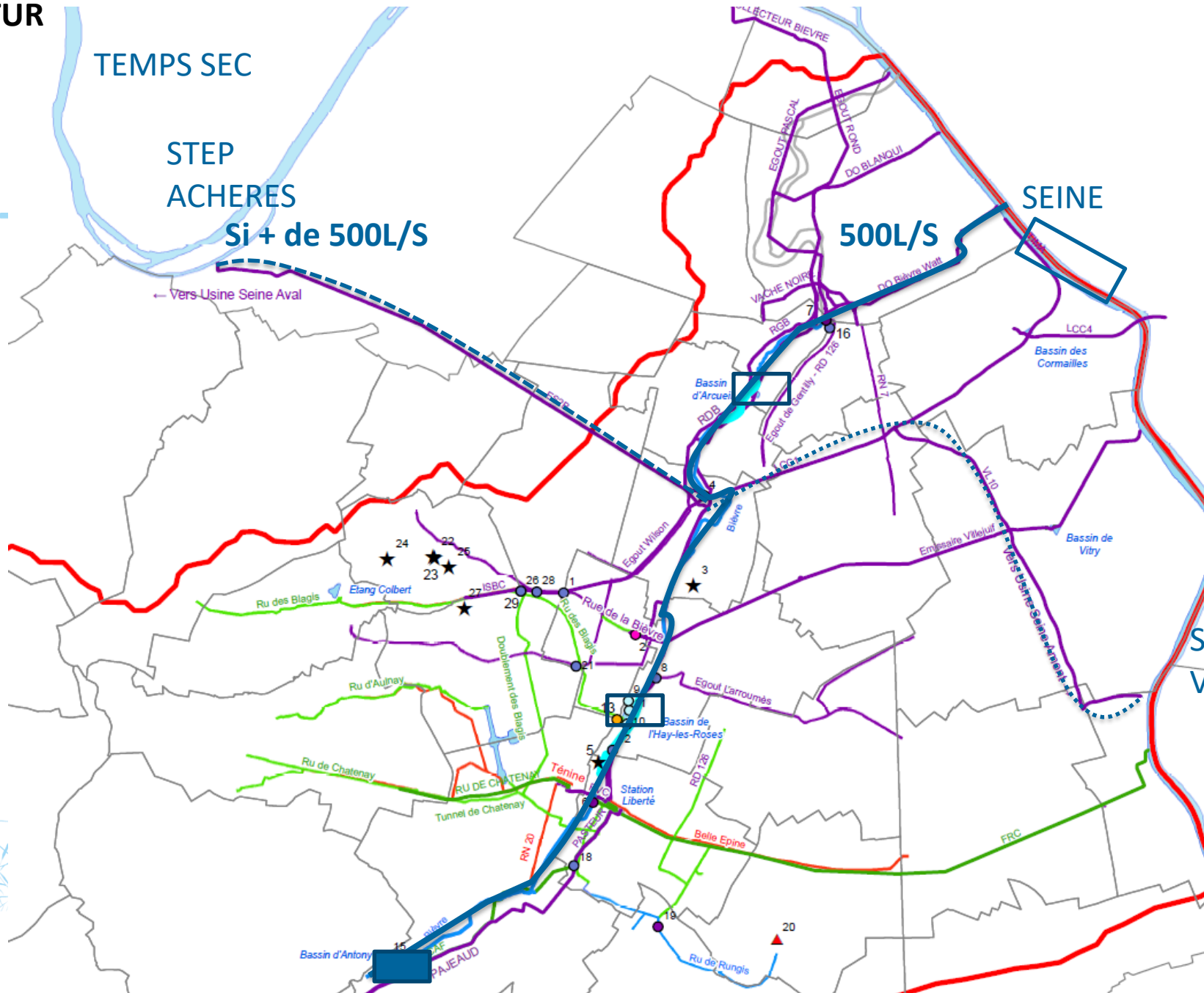
STEP
ACHERES

Si + de 500L/S

500L/S

SEINE

STEP
VALENTON



TEMPS DE PLUIE

STEP
ACHERES

SEINE si TIMA plein

TIMA

150L/S

SEINE

SEINE

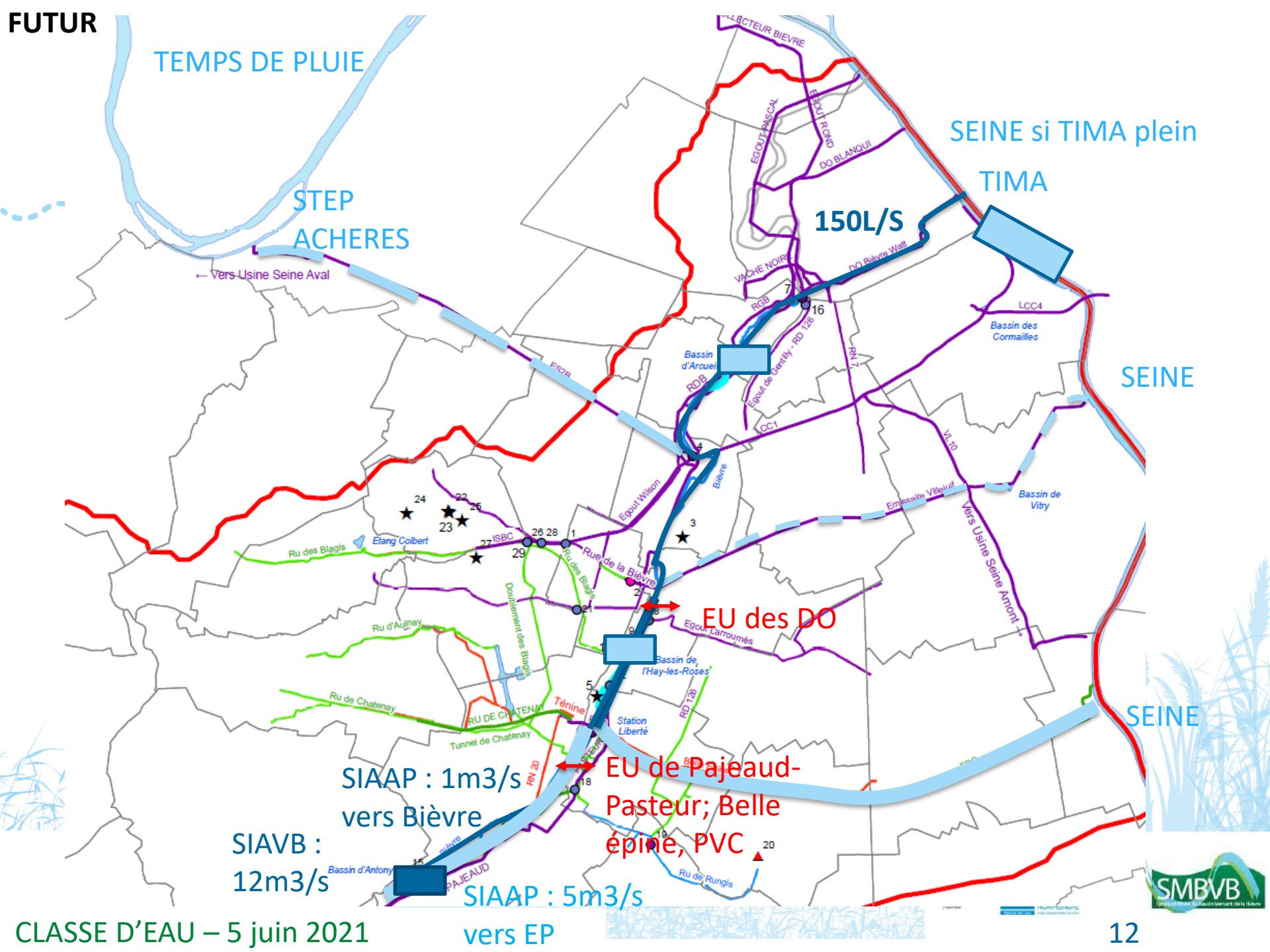
EU des DO

SIAAP : 1m3/s
vers Bièvre

SIAVB :
12m3/s

SIAAP : 5m3/s
vers EP

EU de Pajeaud-
Pasteur; Belle
épine, PVC



3 – La compétence GEMAPI

MME BERDOULAY

Chargé de mission GEMAPI, MGP

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire métropolitain



5 juin 2021

Marie BERDOULAY – marie.berdoulay@metropolegrandparis.fr

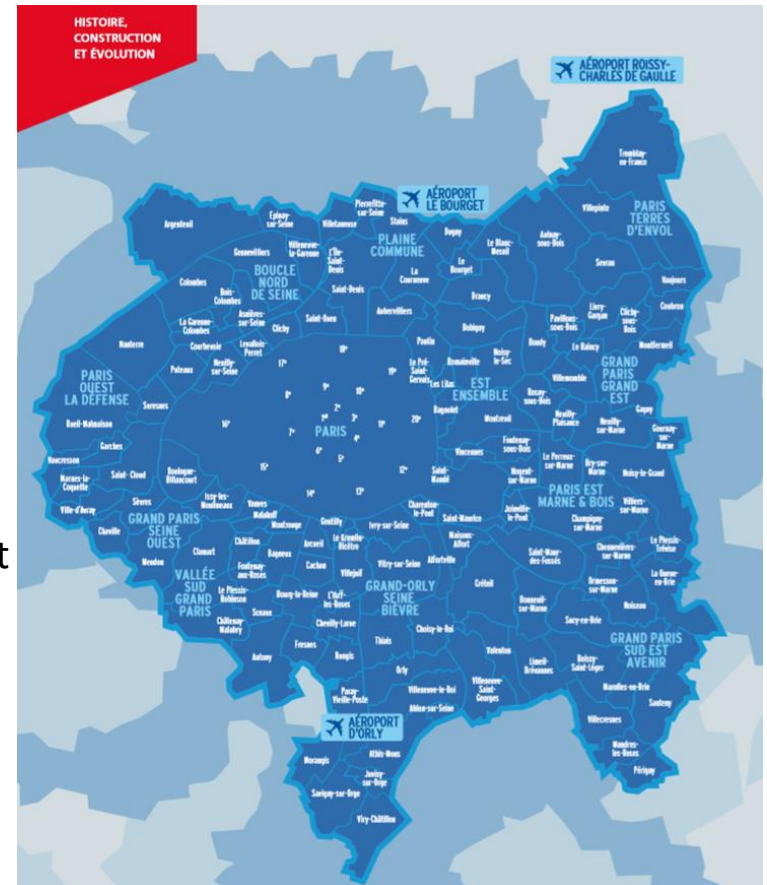
1. La compétence GEMAPI
2. Le territoire : état des lieux et enjeux
3. Le programme d'actions de la Métropole
(focus actions Bièvre aval)

1^{er} janvier 2016 : création de la Métropole du Grand Paris (MGP)

→ loi MAPTAM (27 janvier 2014) et renforcement par la loi portant NOTRE (7 août 2015)

4 COMPÉTENCES :

- 1) Aménagement de l'espace métropolitain ;
- 2) Politique locale de l'habitat ;
- 3) Développement économique et d'aménagement économique social et culturel ;
- 4) Protection et la mise en valeur de l'environnement (dont la GEMAPI) et de politique du cadre de vie.



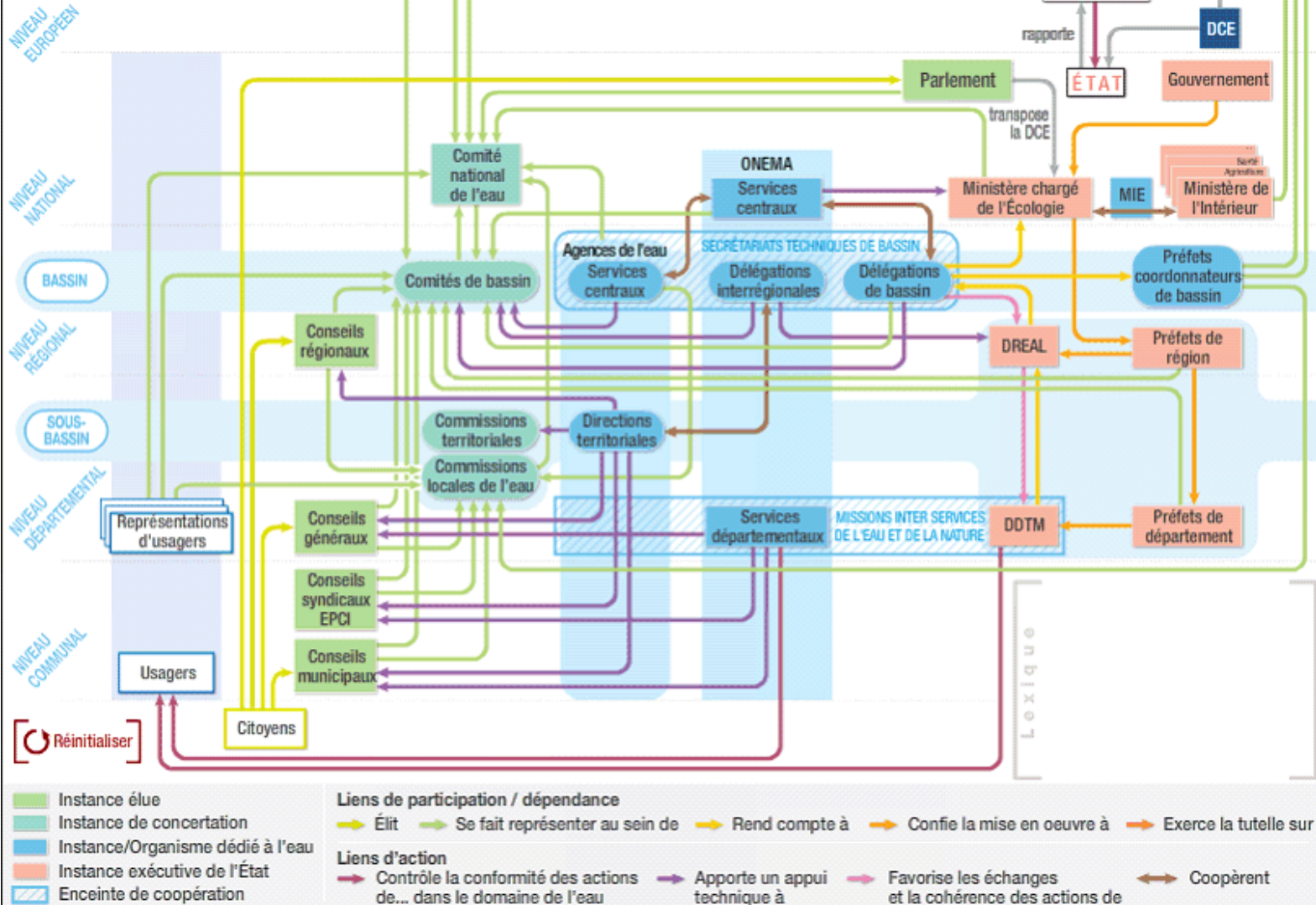
GEMAPI : compétence exclusive et obligatoire relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

→ replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire et clarifier la situation des digues existantes

1^{er} janvier 2018 : prise de la compétence GEMAPI par la MGP

4 missions (article L.211-7 du code de l'environnement)	Contenu
1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	Préservation, régulation ou restauration des caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau
2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau	Maintien de l'écoulement naturel des eaux et contribution à son bon état/bon potentiel écologique (défaillance du propriétaire riverain)
5° La défense contre les inondations	Création, gestion, régularisation d'ouvrages de protection contre les inondations : définition et gestion des systèmes d'endiguements, mise en place de servitudes pour la prévention des inondations...
8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines	<ul style="list-style-type: none">- Rattrapage d'entretien- Restauration hydromorphologique des cours d'eau- Protection des zones humides et restauration des zones humides dégradées

MISE EN APPLICATION FRANÇAISE
DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU :
INTERACTIONS ENTRE ÉCHELLES ET ACTEURS



GEMAPI s'inscrit et s'articule autour de deux directives européennes :

- **Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)** → engage les pays de l'Union dans une reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques en fixant des objectifs ambitieux.
- **Directive Inondation** → vise à établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation.

Ces directives se déclinent en outils opérationnels permettant de mettre en œuvre la politique de l'eau au niveau local.

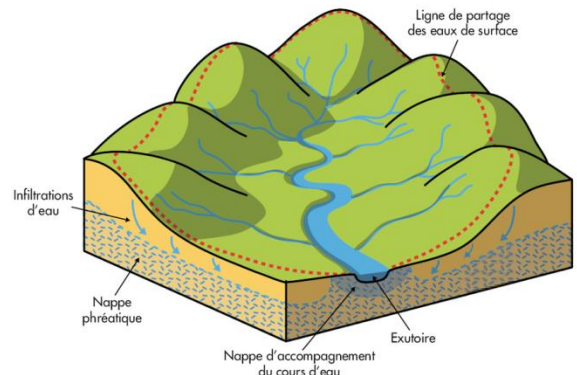
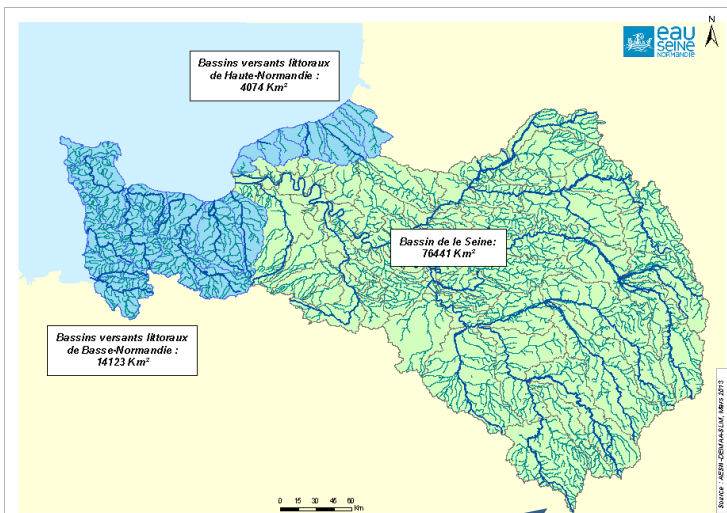
Enjeux environnementaux : changement climatique, risque inondation, qualité et entretien des cours d'eau, territoires orphelins.

Enjeux réglementaires : des directives européennes mais une maîtrise d'ouvrage morcelée, des responsabilités à clarifier, des outils juridiques et financiers à renforcer.

Enjeux locaux et de gouvernance dans des EPCI plus vastes.

➔ Besoin de cohérence et d'approche transversale

Le bassin versant Seine-Normandie

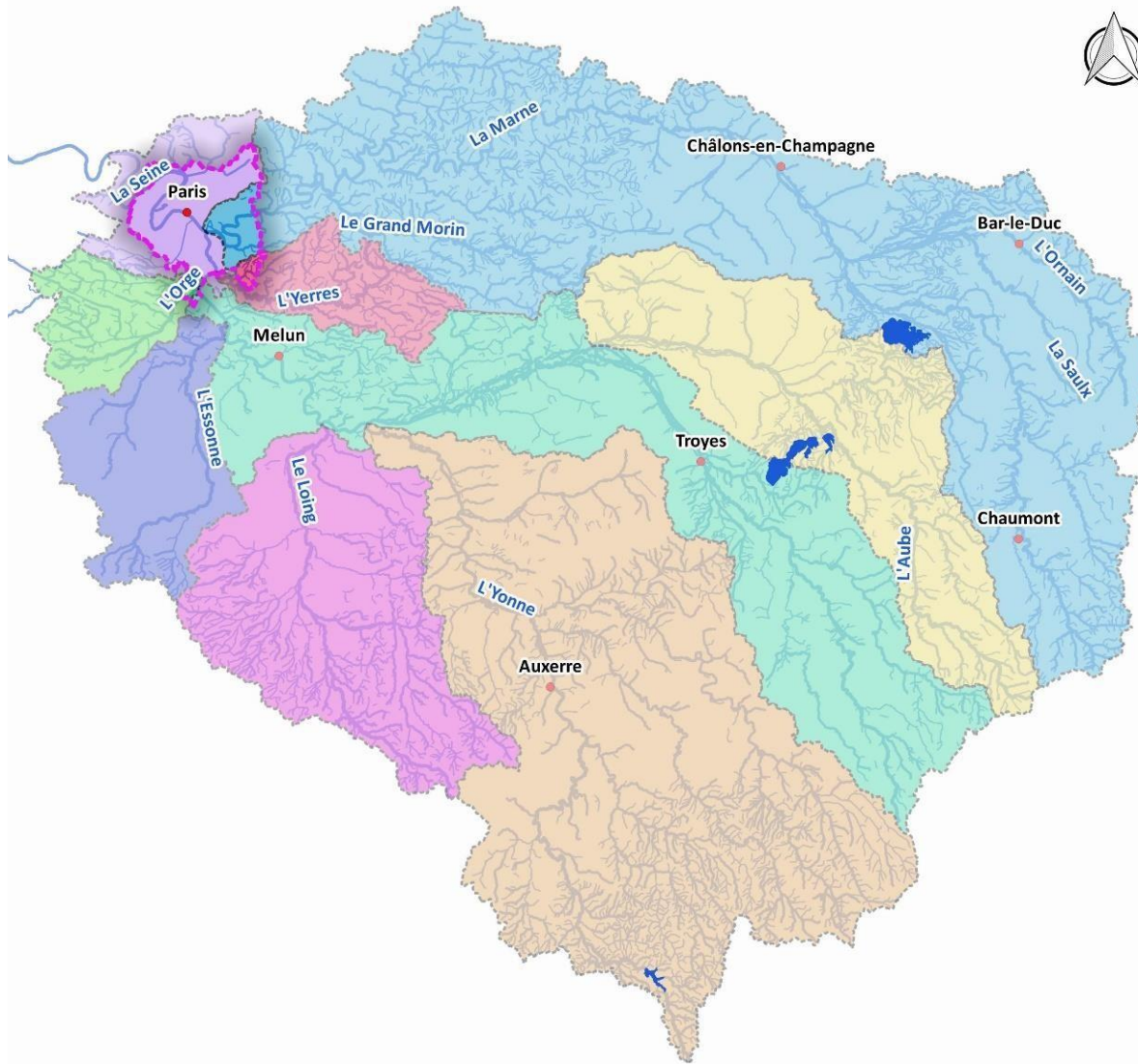


Périmètre hydrologique

Périmètre administratif



Contexte – un territoire à la confluence de grands bassins versants



Bassins versants à l'amont de la Métropole du Grand Paris

Légende

- Métropole du Grand Paris
- Grands Lacs de Seine
- Principaux cours d'eau
- Bassin versant amont de la Seine

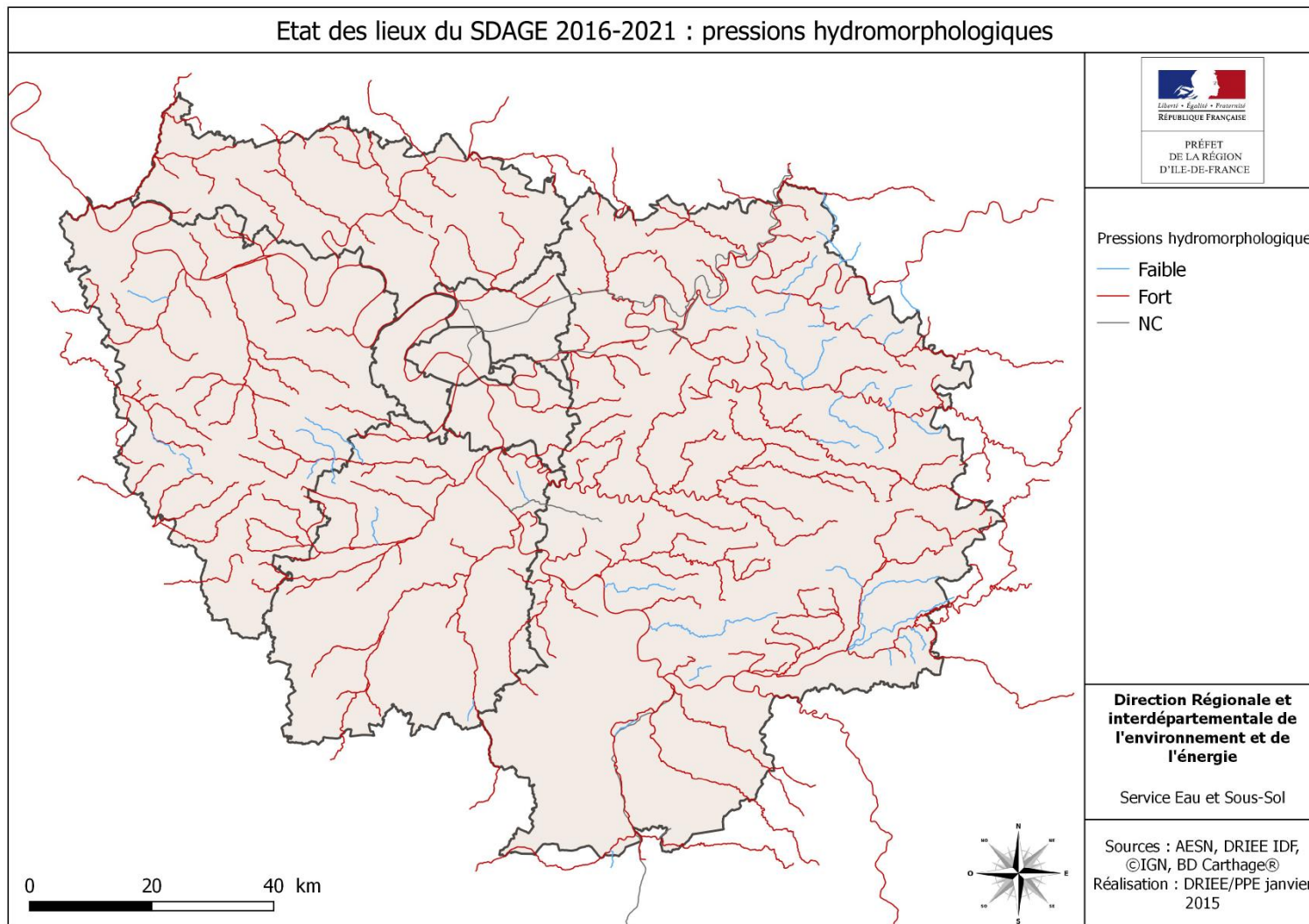
Sous Bassins de la Seine

- Seine sur la Métropole
- Seine Amont
- Marne
- Yonne
- Aube
- Loing
- Essonne
- Orge
- Yerres

0 25 50 75 km

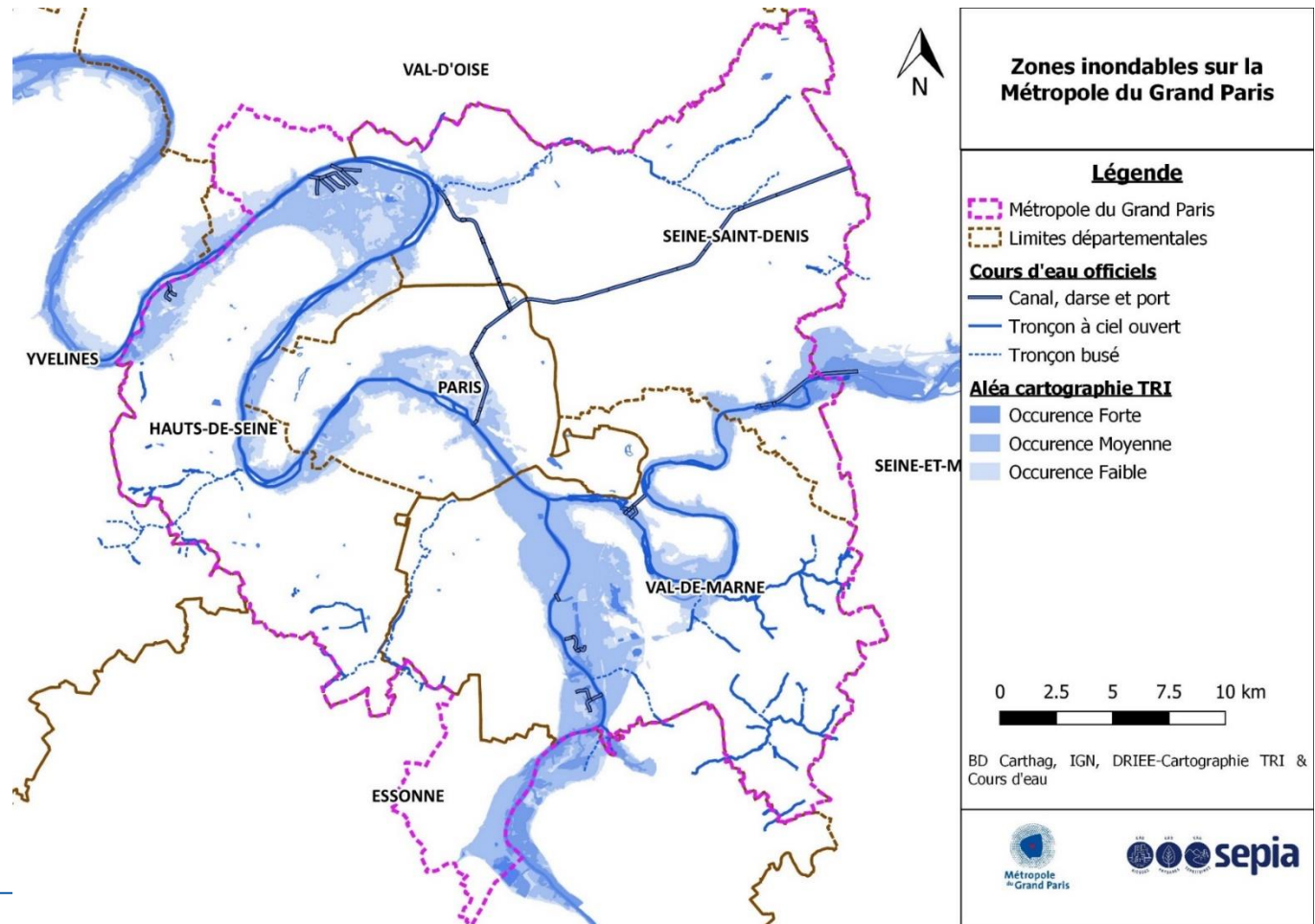
BD Carthage, SANDRE, IGN

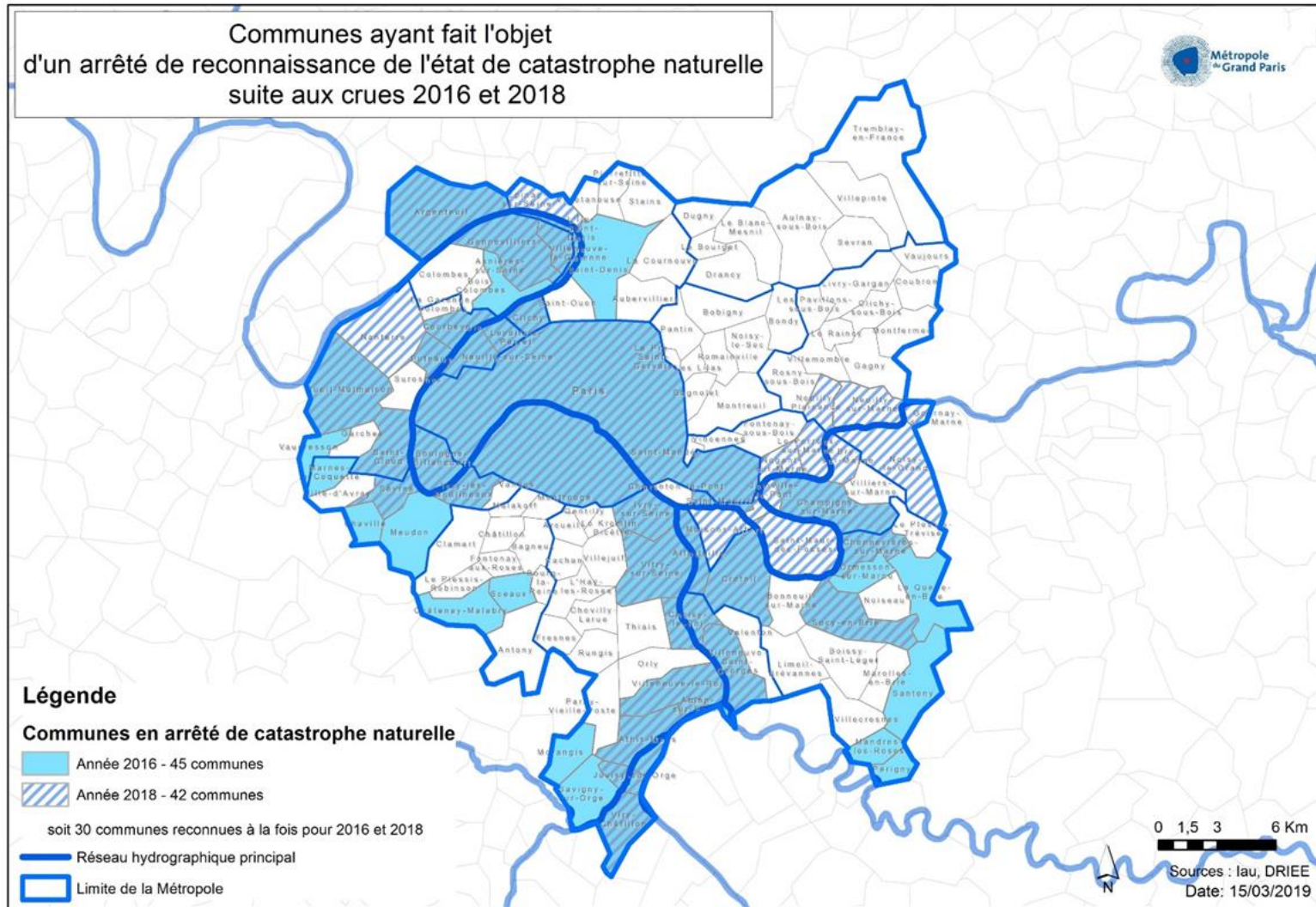
Pressions hydromorphologiques des cours d'eau



La vulnérabilité au risque inondation par débordement de cours d'eau du territoire métropolitain en chiffres (crue centennale de la Seine et de la Marne) :

- 10% du territoire métropolitain exposé au risque inondation
- 360 000 logements exposés
- 800 000 habitants en zone inondable
- 70 000 entreprises
- 700 000 emplois menacés





45 communes touchées, soit plus d'un tiers des communes métropolitaines

Favoriser la réduction de la vulnérabilité des territoires et des activités

- Accélérer la réalisation des grands ouvrages structurants de régulation des débits
- Consolider les 100 km de digues existantes
- Développer des quartiers et des réseaux résilients, sensibilisation des populations

Redonner vie au cours d'eau

- Accélérer et multiplier la réalisation d'opérations de ralentissement dynamique des crues, protéger les zones humides et les zones d'expansion des crues

Favoriser la restauration des capacités naturelles d'infiltration et d'écoulement pour limiter le ruissellement de l'eau

- SCOT, document d'urbanisme, Fonds Nature

Favoriser les projets de territoires pour travailler par bassin

- Structurer la compétence GEMAPI avec les autres acteurs du bassin amont et les agriculteurs

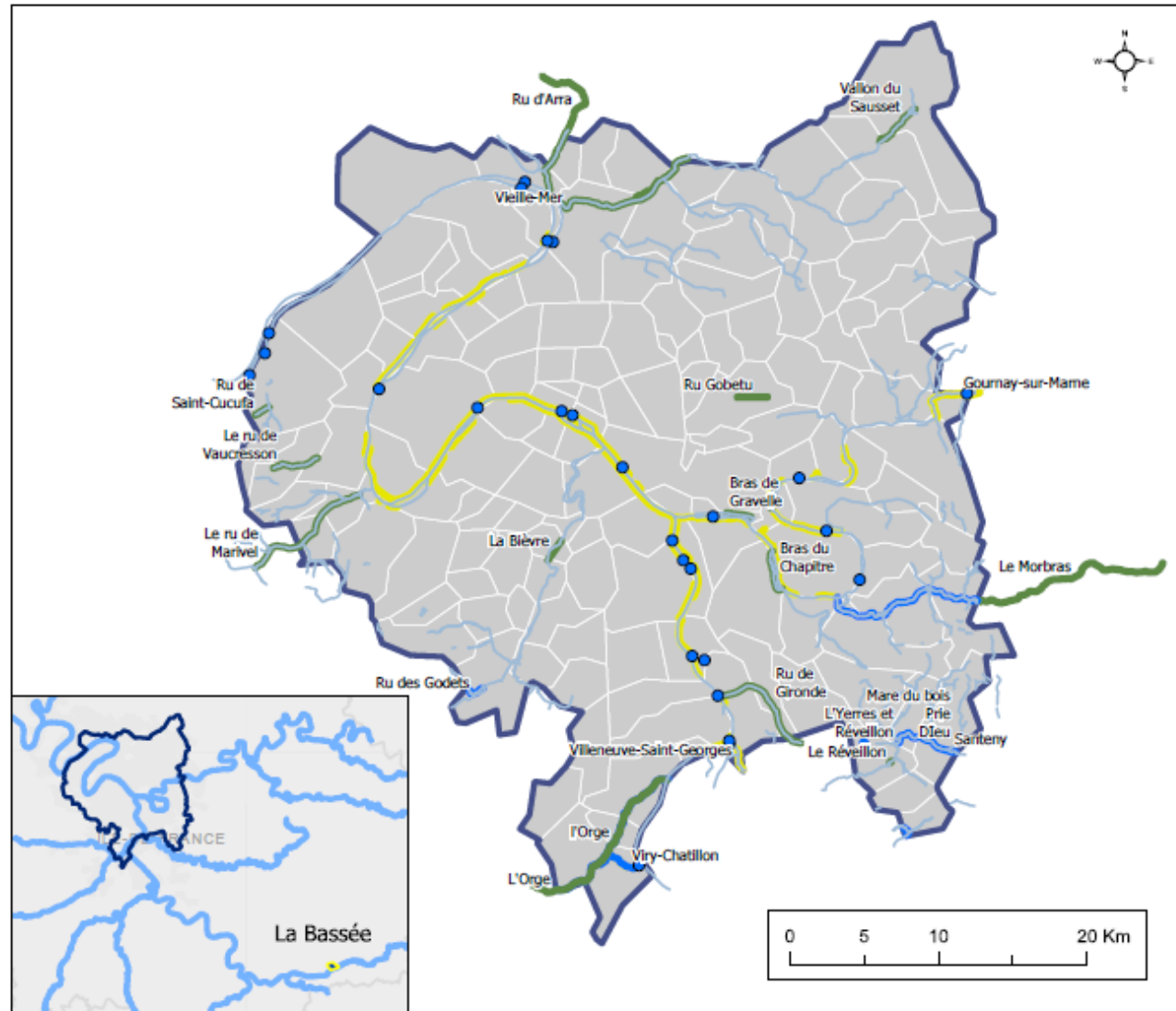
**→ Se donner les moyens d'exercer la compétence :
instauration de la taxe GEMAPI et signature Aquaprêt**

Cartographie des projets métropolitains



Projets et actions ponctuelles menés par la Métropole du Grand Paris dans le cadre de la GEMAPI

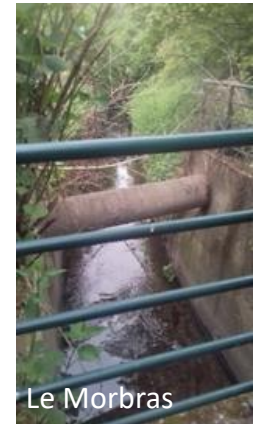
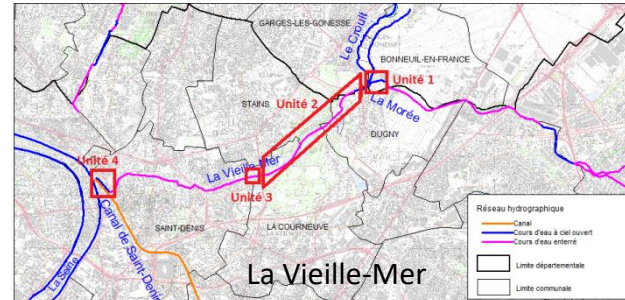
- Métropole du Grand Paris
- Réseau hydrographique
- Thématique
 - Aménagement d'un bassin ou d'une portion de bassin hydrographique
 - Entretien et gestion des milieux aquatiques
 - Prévention des inondations
 - Sites de baignade



Sources :
MGP, BD Carthage IGN



Réouverture de cours d'eau : participation financière aux projets déjà lancés Bièvre à Arcueil-Gentilly et Vieille-Mer



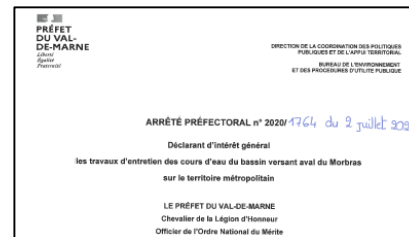
Reconquête des milieux aquatiques :

- renaturation du ru du Sausset
- étude des potentialités de renaturation du Morbras
- désurbanisation et renaturation de l'Yerres aval



Entretien de cours d'eau

DIG sur le Morbras et rattrapage d'entretien sur le ru des Godets



Organiser la gouvernance et partager la culture des cours d'eau



- Représentation au comité de bassin
- Représentation au sein des syndicats de rivière, des syndicats porteurs de SAGE et des CLE
- Le travail avec les acteurs de terrain
- Développer la résilience des quartiers et des habitants



Le contrat Bièvre : les actions GEMAPI métropolitaines



Etude de la renaturation du ru des Godets dans sa partie aval et rétablissement de la confluence avec la Bièvre au Parc Heller sur la commune d'Antony



Etude des potentialités de réouverture et renaturation et diagnostic hydromorphologique des cours d'eau métropolitains (alimentée par les études de faisabilité existantes)



Etude de réouverture et renaturation de la Bièvre sur 3 tronçons (SAGE Bièvre) :

- La Bièvre au niveau du parc de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses
- La Bièvre au niveau du jardin du Vallon à Cachan
- La Bièvre au niveau du parc Picasso à Gentilly

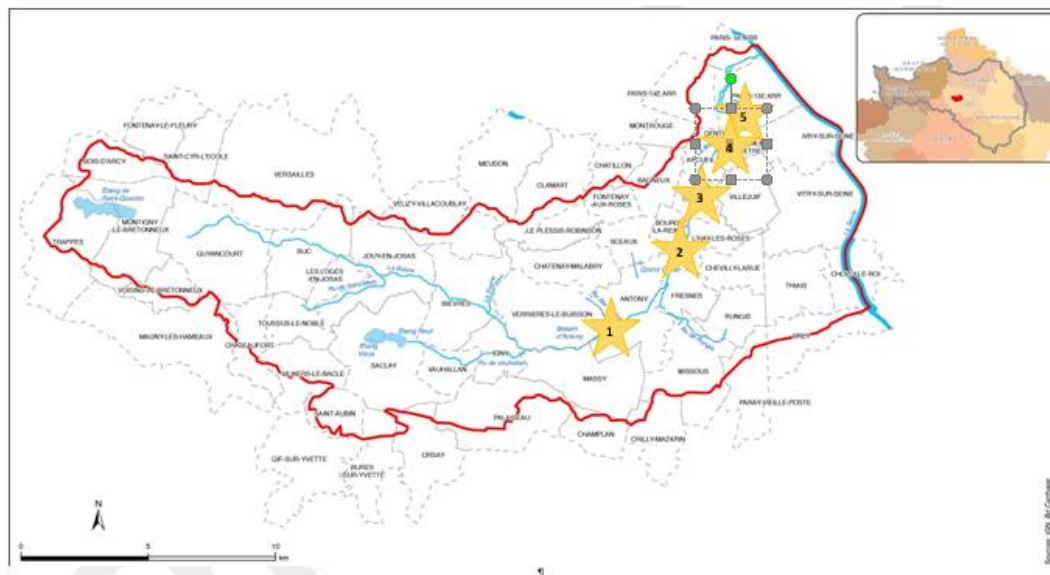


Travaux de réouverture/renaturation de la Bièvre ou de ses affluents en fonction des résultats des études de faisabilité

→ 4 actions validées par les élus métropolitains suite aux sollicitations des élus communaux

Lot	Désignation
N°1	Étude de la renaturation du ru des Godets dans sa partie aval, du rétablissement de la confluence avec la Bièvre et de la réouverture et renaturation de la Bièvre au parc Heller sur la commune d'Antony.
N°2	Étude de réouverture et renaturation de la Bièvre dans le parc de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses.
N°3	Étude de réouverture et renaturation de la Bièvre dans le jardin Le Vallon à Cachan.
N°4	Étude de réouverture et renaturation de la Bièvre dans le parc Pablo Picasso à Gentilly.
N°5	Étude de réouverture et renaturation de la Bièvre dans le parc Kellermann à Paris.

Analyse des offres en cours.
Notification mi-juillet 2021.

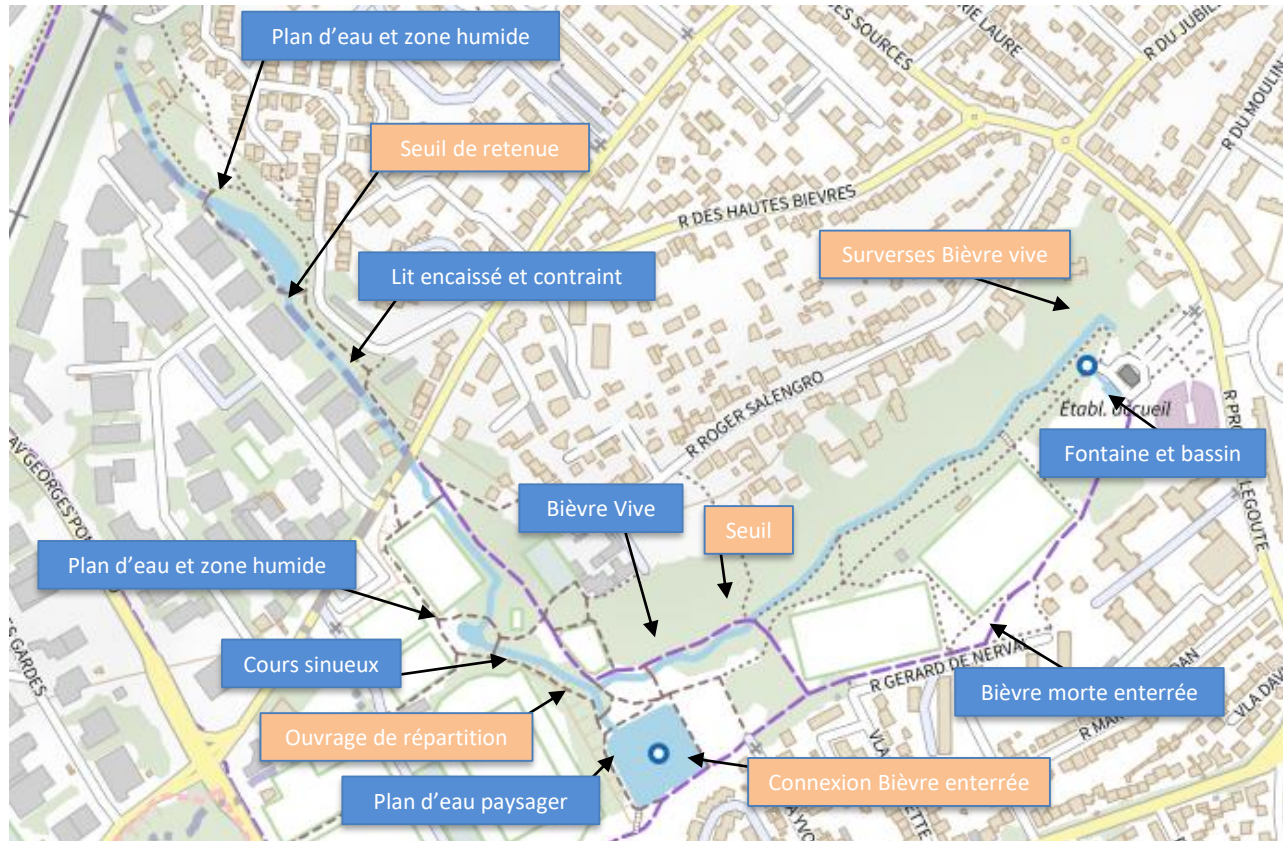


Le ru des Godets et la Bièvre au niveau du parc Heller à Antony



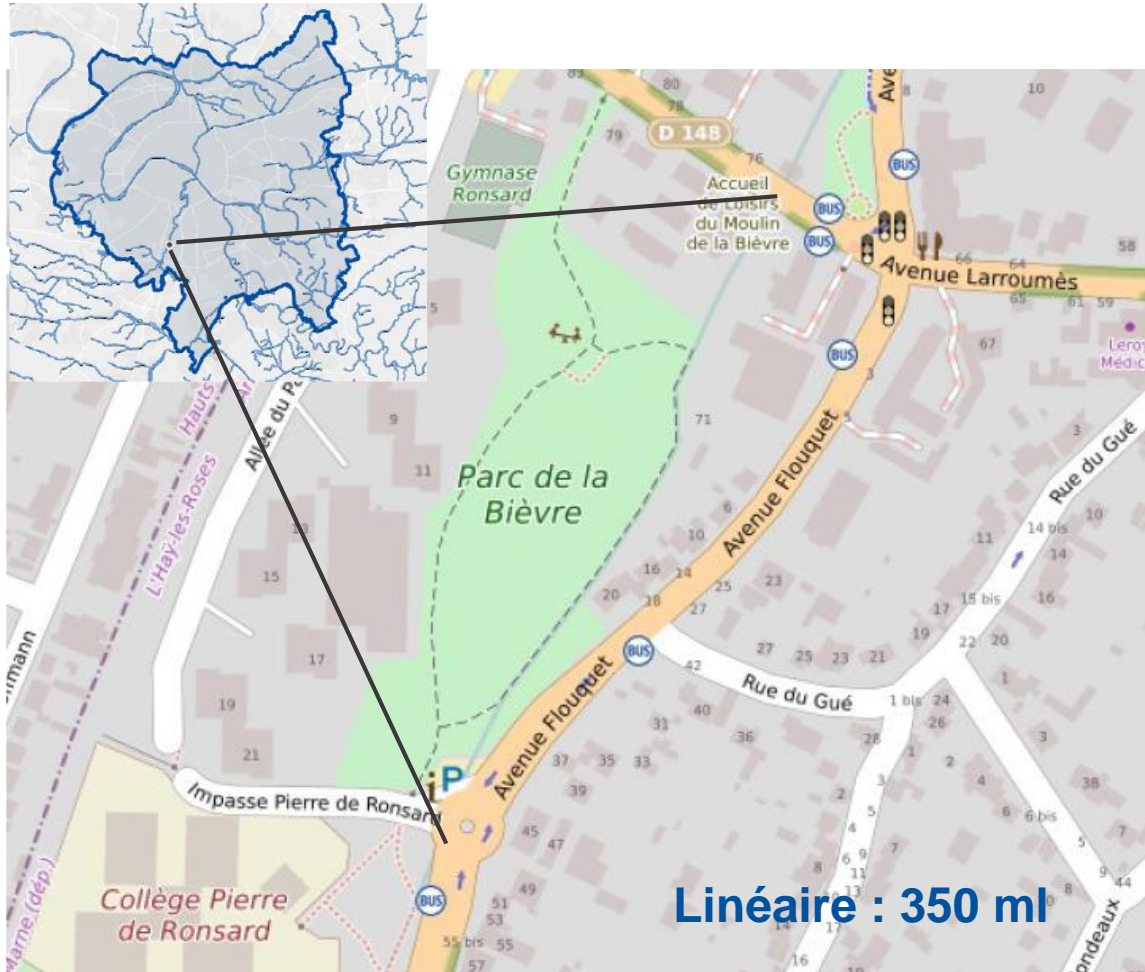
- Linéaire :**
- 700 ml pour le ru des Godets
 - 640 ml pour la Bièvre

Le ru des Godets et la Bièvre au niveau du parc Heller à Antony



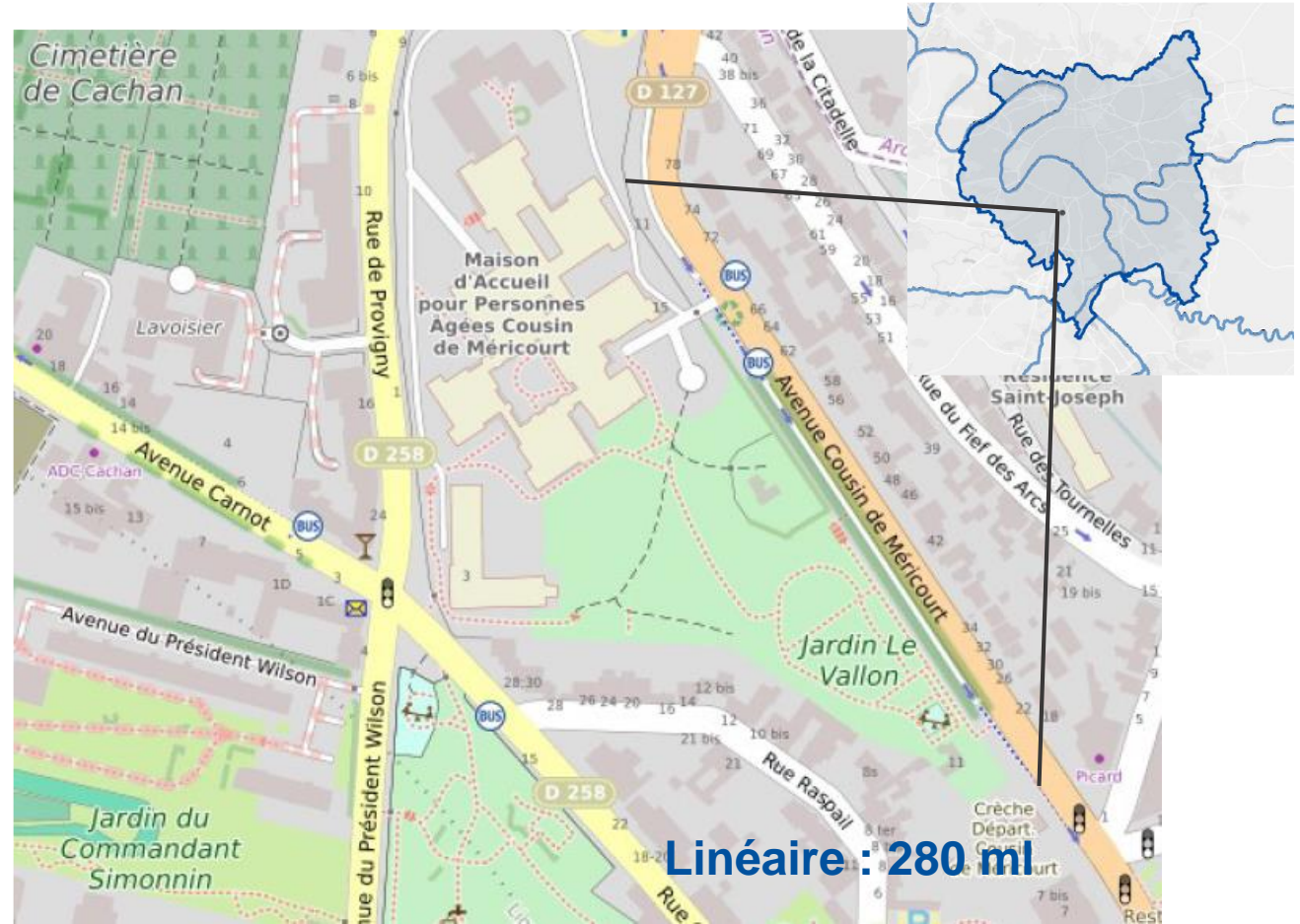
Des rivières fortement aménagées et artificialisées, avec un tracé rectiligne et incisé, une section homogène et rectifiée (Bièvre vive, ou ancien bras usinier perché), un tronçon souterrain (Bièvre morte), des habitats limités...

La Bièvre au niveau du parc de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses



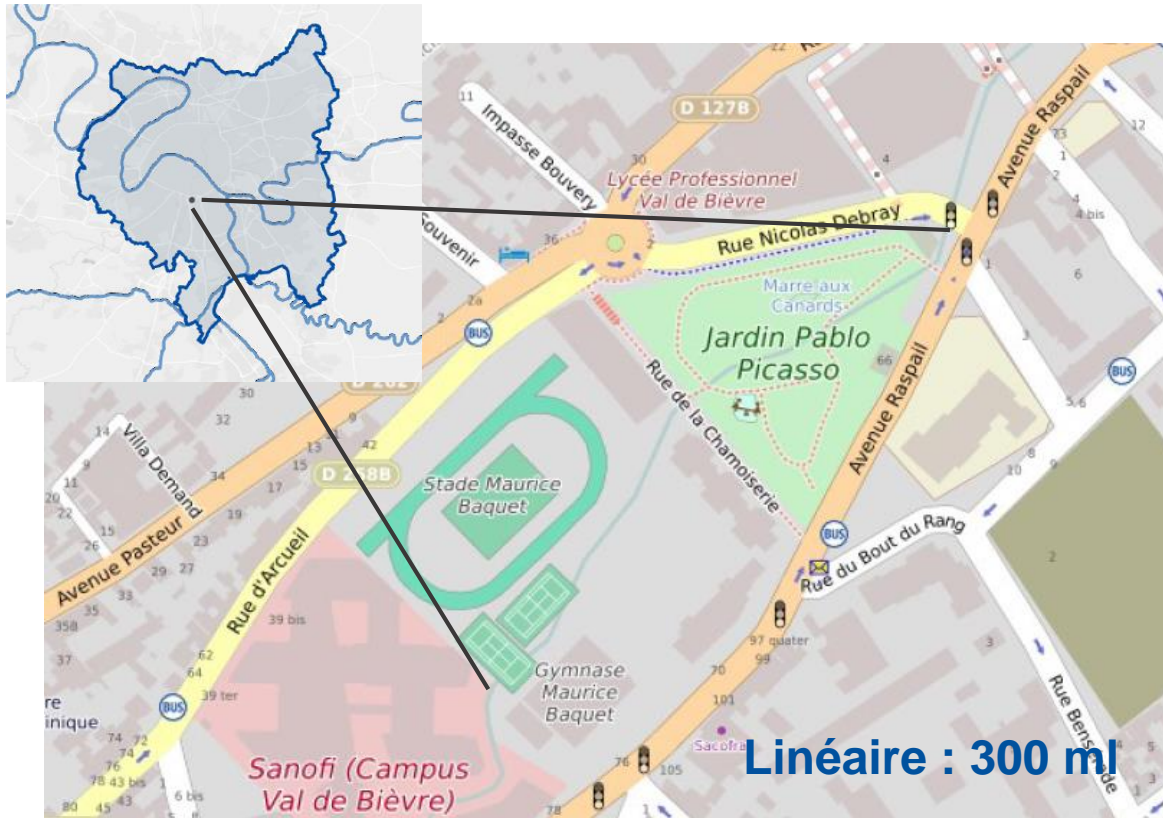
➔ Tronçon canalisé et souterrain avec un tracé rectiligne, une section homogène, des habitats inexistants, ...

La Bièvre au niveau du jardin Le Vallon à Cachan



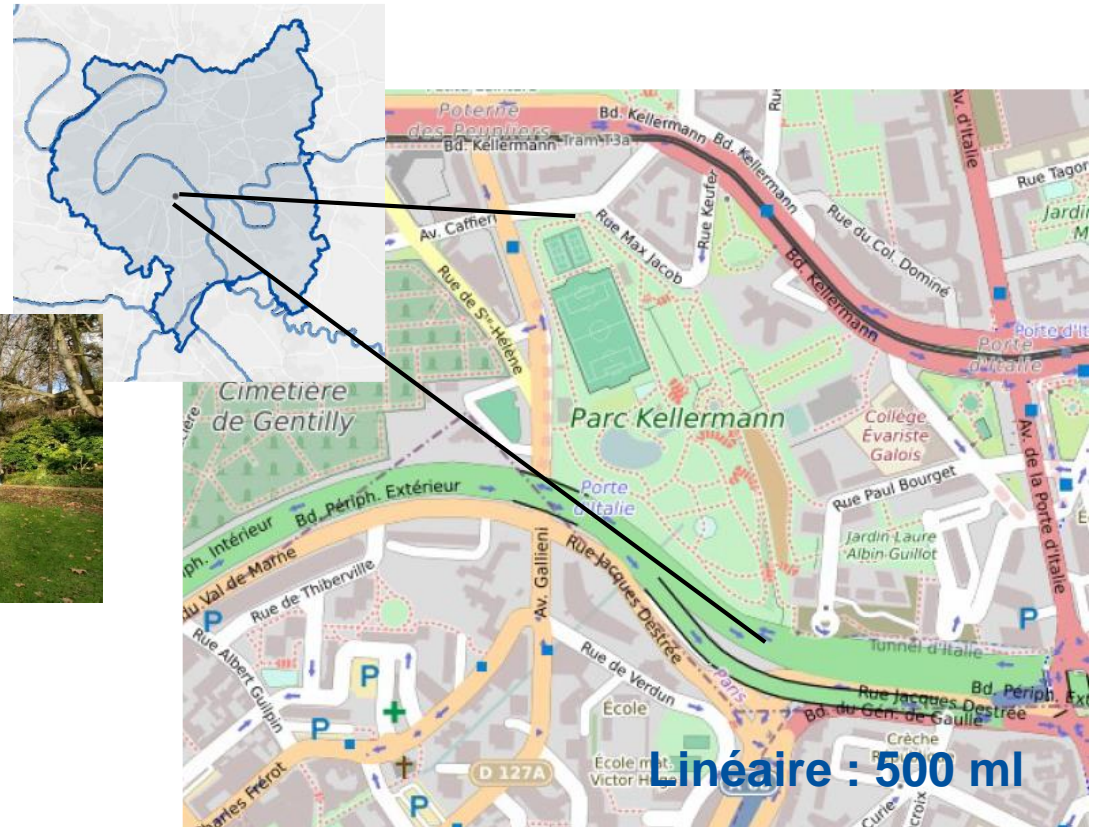
➔ Tronçon canalisé et souterrain avec un tracé rectiligne, une section homogène, des habitats inexistants, ...

La Bièvre au niveau du parc Pablo Picasso à Gentilly



➔ Tronçon canalisé et souterrain avec un tracé rectiligne, une section homogène, des habitats inexistants, ...

La Bièvre au niveau du parc Kellermann à Paris



➔ Tronçon canalisé et souterrain avec un tracé rectiligne, une section homogène, des habitats inexistant, ...

A définir avec la ville concernée :

- Réouverture de la Bièvre,
- Redynamisation et/ou la restauration hydromorphologique du nouveau lit de la Bièvre,
- Création/valorisation d'annexes hydrauliques (zones de débordement, ripisylves, ...),
- Préservation des usages associés au cours d'eau (cheminement, accès au cours d'eau...)...

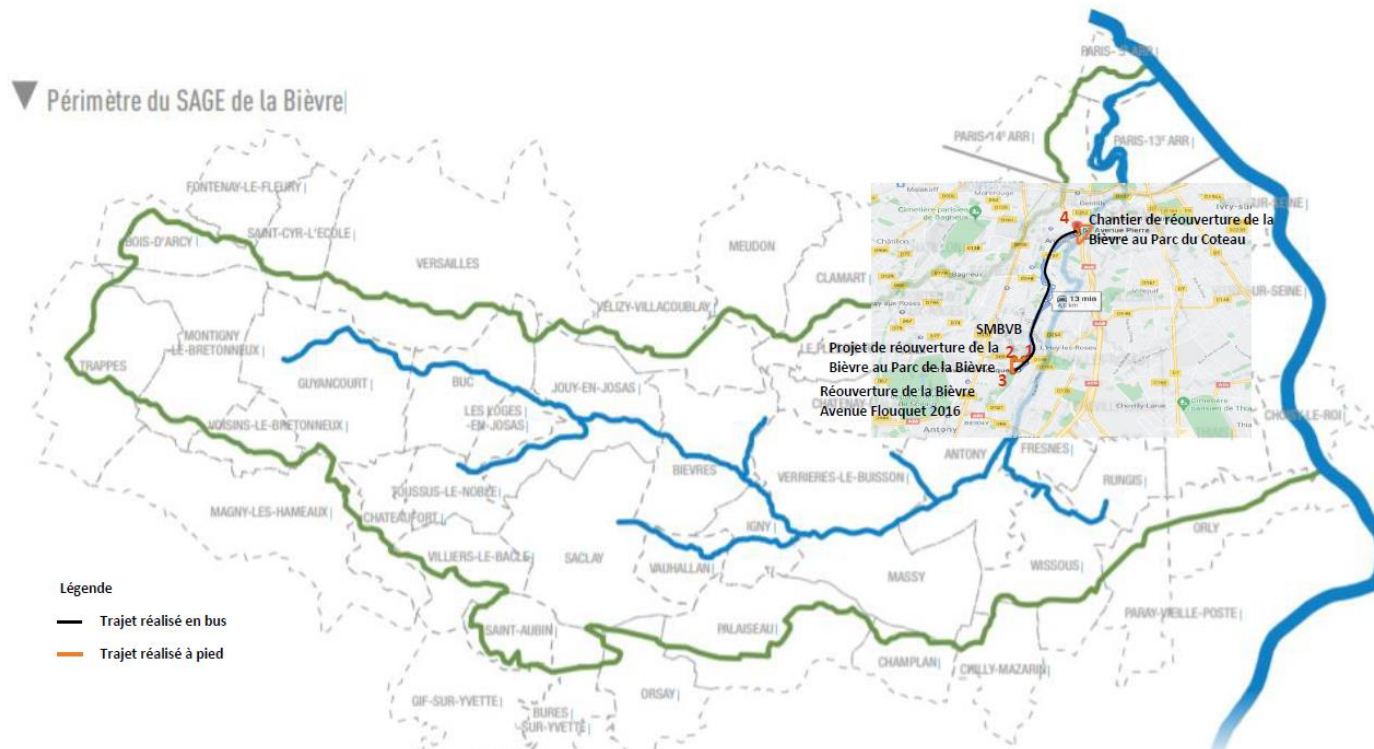
Les projets concilieront enjeux de restauration des milieux aquatiques et maîtrise du risque d'inondation.

La gestion hydraulique actuelle de la Bièvre dans sa partie aval permet une maîtrise quasi-totale du risque d'inondations.

Le retour progressif vers un fonctionnement plus naturel de la Bièvre ne devra en aucun cas accroître la vulnérabilité des zones d'études.

Merci pour votre attention

5 – En route!



5 – Echanges & conclusion

➤ Acquis

Rivières et zones humides		
COMPÉTENCES VISÉES	SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIRS	CONTENUS INDICATIFS
Préserver les milieux naturels.	<ul style="list-style-type: none">→Entendre des travaux de renaturation, de restauration et d'entretien des cours d'eau. Améliorer et restaurer la continuité écologique des cours d'eau.→Entendre des actions spécifiques visant la diversification des habitats et/ou la préservation des espèces.→Entendre des actions concernant la gestion des plans d'eau. Mare : ne pas tondre la végétation au ras, ne pas utiliser de désherbant, gérer les réseaux de mares.→Entretien et restaurer les zones humides. Entendre des projets de réaménagement à vocation touristique et/ou pédagogique, avec communication auprès du grand public.→Protéger et gérer les secteurs littoraux et marins. Maîtriser les extractions de granulats.	<ul style="list-style-type: none">•Fonctionnement des zones humides ; rôle d'épuration et de stockage local de l'eau ; interaction rivières- ZH•Eau, biodiversité et territoire : vers une restauration des continuités écologiques. Hydromorphologie, un enjeu majeur pour la qualité des rivières.•Indicateurs écologiques du bon état de l'eau. IBGN simplifié•Importance, rôle et gestion de la ripisylve.•Hydrosphère, aménagement des berges pour la protection des corridors écologiques.

- Séance 10 juin en présentiel de 19h-21h à la Maison de l'environnement d'Arcueil sur « Eau et changement climatique : adaptation et évolution du territoire »